



Compte Rendu

Réunion mensuelle du 19 mai 2023

En présence de : Dominique, Éric, Franck, Michel, Stéphane

1. Informations locales

- 1.1. Retour sur le Triathlon des Hautes-Vosges des 20 et 21 mai 2023
- 1.2. Retour sur les Assises des 27, 28 et 29 mai 2023
- 1.3. Retour sur l'AG de la FFMC Loisirs du 28 mai 2023
- 1.4. Retour sur le Triathlon d'Épinal du 11 juin 2023
- 1.5. Bilan ONISR – Chiffres de l'accidentalité

2. Informations nationales

- 2.1. Nouveau bureau national
- 2.2. Point sur le contrôle technique – Réunion du 8 juin 2023
- 2.3. Boutique FFMC
- 2.4. Abonnements Motomag

3. Actions et/ou interventions de la FFMC 88 à venir

- 3.1. Point sur l'opération airbags 2023 – Prolongations
- 3.2. Rencontre des sociétaires AMDM le 17 juin 2023
- 3.3. « Nuit américaine » du 30 juin 2023
- 3.4. Mise en place du test mobilités 2023
- 3.5. Relais Calmos avec CODEVER, FFMC 68 et FFMC 88
- 3.6. Préparation des circuits motards dans le Massif
- 3.7. Motards d'un jour le 4 septembre 2023
- 3.8. Conseil de Région d'automne les 21 et 22 octobre 2023

4. Point ERJ

- 4.1. Formation des intervenants du Grand Est

5. Point adhésions

6. Informations diverses

- 6.1. Salle de permanence : renouvellement du contrat et fermeture en été
- 6.2. Prochaine permanence



1. INFORMATIONS LOCALES

1.1. Retour sur le Triathlon des Hautes-Vosges des 20 et 21 mai 2023

Florent, un des organisateurs du triathlon des Hautes-Vosges, nous a appelés à l'aide (ainsi que d'autres associations motardes) pour compléter leur équipe d'encadrement des épreuves. En effet, l'association « Motards 54 » qui s'était engagée à leurs côtés n'était plus en mesure de le faire. Nous avons battu le rappel auprès de nos bénévoles habituels, nos adhérents et nos groupes de motards partenaires : Luc (FFMC 88) et Robert (Balades Vosges) ont répondu présent, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !

Commentaire de Robert pour qui c'était la première fois qu'il participait à ce type d'évènement : « *J'ai pu, grâce à toi, participer à cette manifestation et faire la connaissance de Luc. Un grand moment de rencontre et de partage. Je t'en remercie.* »

1.2. Retour sur les Assises des 27, 28 et 29 mai 2023

Le compte rendu (CR) complet est disponible à cette adresse : <https://www.ffmc88.com/wp-content/uploads/2023/06/2023-CR-Assises.pdf>

Durant ces Assises, nous avons eu des informations (confidentielles) sur l'avancement du dossier du contrôle technique (page 8 du CR). Il n'y a pas vraiment de grande ligne pour contrer la décision absurde du Conseil d'État, mais plusieurs pistes ont été recensées et elles seront toutes utilisées quand bien même les chances de les faire aboutir restent faibles.

L'intervention d'un député de l'Hérault (page 10 du CR), sensible à nos arguments contre les ZFE, a été appréciée d'une bonne partie de l'assemblée. À noter qu'il est prévu de demander à l'Assemblée de voter la prise en compte du poids des véhicules pour établir la catégorie Crit'Air, ce qui serait très favorable aux 2RM.

Yves Goasdoué, président du Conseil National de la Sécurité Routière (CNRS) a présenté son équipe et son rôle sous forme de préconisations dans le domaine de la sécurité routière et de l'aménagement du territoire (page 14 du CR).

En ce qui concerne l'Assemblée générale elle-même, toutes les résolutions ont été approuvées sauf celle proposant de créer un fonds d'indemnisation pour aider les motards victimes lors d'opérations de leur antenne. (Pour l'élection ou la réélection des membres du Bureau national, voir point 2.1.)

1.3. Retour sur l'AG de la FFMC Loisirs du 28 mai 2023

N'ayant organisé aucune opération en 2022, il n'y a pas eu de rapport moral ; le rapport financier comportait des erreurs, mais il a cependant été approuvé en l'état. Les membres de la FFMC Loisirs sont toujours très motivés, mais le Bureau manque de compétences à la fois administratives et de communication. Cela devrait s'améliorer avec l'arrivée de nouveaux membres bénévoles élus. (Plus de détail dans le compte rendu des Assises, page 16.)

1.4. Retour sur le Triathlon d'Épinal du 11 juin 2023

La FFMC 88 et Valérien, organisateur de ce triathlon remercient vivement nos bénévoles : Luc, qui a transporté l'arbitre, Stéphane avec le caméraman et Olivier a accompagné la voiture ouvreuse sur le parcours de 40 km + 20 km pour les plus sportifs. Comme convenu, le (bon) repas de midi leur a été offert et une indemnité leur sera versée pour leurs frais d'essence.



1.5. Bilan ONISR – Chiffres de l'accidentalité

Nous avons reçu le bilan définitif de l'accidentalité routière en 2022 : la mortalité routière en France en 2022 avoisine celle d'avant la crise sanitaire.

Selon les estimations de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), 3 267 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2022, contre 2 944 en 2021 (+ 11 %), et 3 244 en 2019 (+ 0.7 %), année de référence.

Si la mortalité des automobilistes et des usagers de deux-roues motorisés baisse (– 4 % et – 7 % par rapport à 2019), celle des cyclistes et des utilisateurs d'engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) augmente de façon préoccupante : + 31 % pour les cyclistes avec 245 tués (+ 58 tués par rapport à 2019) et 35 usagers d'EDPM ont perdu la vie en 2022 contre 10 en 2019.

La part des hommes dans la mortalité routière se renforce à 78 % (contre 77.9 % en 2021 et 77.3 % en 2019). 84 % des personnes présumées responsables d'accidents mortels sont des hommes.

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Nouveau bureau national

Ce n'était plus arrivé depuis longtemps : les 9 postes du bureau national sont pourvus.



De gauche à droite : Alexis Brozek, James Jette*, Gwen-Aël Lamoureux**, Jacques Barac**, Léo Pourtoy**, Christophe Boulais*, Céline Aubrun et José Aznar. Il manque sur la photo Thibaut Schmitt.*

(*) Nouveaux élus – (**) Renouvellement de mandats

2.2. Point sur le contrôle technique – Réunion du 8 juin 2023

La FFMC représentée par Didier Renoux, Hugo Bessenay et Gwen-Aël Lamoureux, et la FFM, représentée par Caroline Castillo et Sébastien Poirier, ont eu rendez-vous avec le ministre des Transports Clément Beaune, Alexis Vuillemin, son directeur de cabinet et Antoine Malandain, directeur adjoint du cabinet du ministre chargé des transports, conseiller affaires économiques, budgétaires et industrielles du ministre délégué aux transports, ainsi que Nicolas Ozouf-Sourzat, sous-directeur de la sécurité et des émissions des véhicules à la DGEC, direction générale de l'énergie et du climat, le jeudi 8 juin 2023 pour échanger au sujet du CT2RM.



Le ministre a introduit en rappelant l'historique juridique et ses souhaits quant au contenu (périodicité 5 ans + 3 ans, cout contenu et inférieur à 50 euros, pas de contrôle visuel, mais un contrôle « sérieux »/réel le moins contraignant/pénalisant et plus léger que les autos, toujours axé sur la sécurité, dérogation pour les véhicules sportifs...), puis a précisé la mise en place d'une consultation publique (CP) très prochainement avec une signature du décret entre le 20 juillet et le 1er aout.

Il nous a ensuite annoncé que la mise en application du CT2RM n'interviendrait pas avant le 1^{er} janvier 2024, avec une possibilité qu'il ne soit pas applicable avant fin mars 2024.

Il a ensuite précisé que les contrôles s'échelonnaient par tranches selon l'âge des véhicules afin de faire passer tout le parc au fil des ans (1^{re} tranche avant décembre 2024 pour les véhicules d'avant 2017) sous couvert que des organismes responsables des contrôles soient prêts.

De notre côté, après avoir rappelé notre opposition à un CT2RM inutile, nous avons souligné les problèmes de maillage des centres de CT2RM avec un parc de véhicules dix fois plus faible que les autos (avec comme conséquences une pollution importante due aux déplacements en direction de ces centres, pollution que nous estimons à plus de 10 000 T de CO2/an, et un risque pour les jeunes conducteurs de moins de 125 cm³ sur de longs trajets qui leur seraient ainsi imposés), de temps liés à la formation des contrôleurs, d'homologation, etc. et insisté sur le fait que le CT2RM n'était toujours pas une réponse aux problématiques de Sécurité Routière, d'autant plus appliqué dans l'urgence.

Normalement, la Consultation Publique (CP) devrait être annoncée la semaine prochaine pour une effectivité de mi-juin à mi-juillet.

Normalement toujours, il faut 15 jours entre l'annonce de la CP et la CP effective. Cependant, elle devrait se dérouler dans seulement 1 semaine pour répondre aux contraintes calendaires imposées par le Conseil d'État. Cela signifie que la mobilisation des motards devra être rapide en plus d'être massive !

C'est donc un gros travail de mobilisation et de communication à venir pour nos deux fédérations (FFMC et FFM), car la consultation publique va être cruciale. Dans cette optique, il ne faudra pas oublier de la relayer aux contrôleurs franchisés et indépendants qui sont défavorables au CT2RM.

À noter que le traitement réservé aux véhicules anciens devrait y être inclus.

Du point de vue de la FFMC 88, il peut être envisagé une manifestation selon l'orientation du contenu de la consultation publique. Il faut également prévoir une réunion des coordinateurs du Grand Est afin d'avoir une position commune dès la mise en ligne.

2.3. Boutique FFMC

La boutique FFMC n'existe plus depuis 2016. Il y a, aujourd'hui, un nouveau site qui proposera deux accès :

1. un accès « tout public » qui permettra à n'importe qui (adhérent ou pas) d'acquérir les produits vendus en ligne (boutique PPC) ;
2. un accès réservé aux antennes pour leur permettre de se fournir à prix d'achat et en quantité plus ou moins importante (attention aux frais d'envoi, privilégier les commandes groupées). Il sera également possible, avec supplément de prix, de personnaliser le logo FFMC avec le numéro d'antenne par exemple. Il n'y a qu'un prestataire unique : LVS à Saint-Étienne.

Les produits ne sont malheureusement pas de fabrication française (c'est impossible à l'heure actuelle) ; cependant ils ont été testés et sont de bonne qualité. Délai d'approvisionnement : compter trois jours si c'est en stock (donc en ligne).

La boutique est d'ores et déjà ouverte, le lien public pourra être répercuté partout et être utilisé sur nos sites. Du fait d'une diffusion du lien par les antennes, il faudra étudier l'utilisation de la marge.



Côté FFMC 88, il est convenu de continuer à faire imprimer nos teeshirts personnalisés localement, comme on l'a toujours fait. Il n'est donc pas nécessaire de communiquer sur la boutique nationale.

2.4. Abonnements Motomag

La version numérique de Motomag prend une part de plus en plus importante dans les abonnements ; il s'agit d'une application du magazine avec des vidéos en plus. Le système est rentable pour les Éditions.

L'année 2022, avec le départ de toute l'équipe commerciale pub, a été très difficile financièrement (indemnités de départ de 4 personnes pour environ 70 000 €). Elle a été remplacée par un ancien de Café-Racer, une très bonne recrue, très efficace. La FFMC nationale va aider financièrement les Éditions ; de leur côté, il est suggéré que les antennes, plutôt que de faire un versement, achètent des abonnements à distribuer gratuitement chez les motocistes, les institutions, les motoécoles, etc.

L'ensemble du bureau valide le choix d'offrir des abonnements aux institutions, concessionnaires, motoécoles, etc.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Point sur l'opération airbags 2023 – Prolongations

Compte tenu de la situation (et notamment du retard pris dans le lancement de l'opération), la vente d'airbags subventionnée pour la population vosgienne sera prolongée jusqu'à fin septembre. Plusieurs rappels seront à faire mi-juillet, mi-août et mi-septembre (la communication pourrait même être axée vers les cadeaux de Noël à ce moment-là). Michel en parlera à la responsable de l'opération de la préfecture.

3.2. Rencontre des sociétaires AMDM le 17 juin 2023

Pour des raisons personnelles, Michel ne sera pas disponible à cette date, Éric sera donc le représentant de la FFMC 88 aux côtés de Régis, délégué bénévole de la mutuelle.

3.3. « Nuit américaine » du 30 juin 2023

La nuit américaine est de retour dans la cité des images et portera le nom d'Epi'Night, elle aura pour thème la Californie.

Organisée par l'Union des commerçants d'Épinal et Épicentre se déroulera le 30 juin pour fêter le début de l'été. Il est annoncé que « *vous pourrez parcourir les quartiers de la Californie... sans prendre de billet d'avion. Le vendredi 30 juin, Épinal va donc se transformer en Ouest américain !* »

Les motos et voitures de collections seront exposées et seront intégrées dans le défilé qui se déroulera dans les rues spinaliennes.

3.4. Mise en place du test mobilités 2023

Aucune date n'a pu être fixée, cette opération sera à organiser après le 15 août, en semaine. Il est prévu de quitter la Ligne Bleue à 17 h 30 avec trois modes de déplacement différents : Éric en bus, Michel à moto et Franck en voiture.



3.5. Relais Calmos avec CODEVER, FFMC 68 et FFMC 88

Le CODEVER propose de faire une journée de sensibilisation et de bonnes pratiques au début des mois de juillet et d'août, au moment des arrivées des touristes, sur le modèle des Relais Calmos de la FFMC.

La problématique sur le massif étant les conflits entre usagers, l'idéal est de pouvoir, sur cette journée, faire venir les différentes disciplines et engager la sensibilisation.

Le CODEVER prendra contact avec les autres disciplines présentes au CAESI (Commission Alsacienne des Espaces, Sites et Itinéraires) et ainsi les mobiliser à venir pour ces deux samedis-là, le 08 ou 15 juillet et le 5 ou 12 août.

Il est décidé de reporter notre relai Calmos au samedi 8 juillet (au lieu du dimanche 2). Si cela doit se faire au Markstein, la FFMC 88 ne pourra pas réserver d'emplacement public, ce sera le rôle de la nouvelle FFMC 68. Cependant, si Pascal du Codever réserve un parking privé, aucune demande administrative ne sera nécessaire.

3.6. Préparation des circuits motards dans le Massif

Afin de réduire les nuisances sonores sur les routes les plus fréquentées des motards, l'antenne va créer un dépliant ou un livret recensant plusieurs balades à faire sur le massif vosgien à partir du département des Vosges. Pour cela, il est demandé à chacun de communiquer à Dominique un ou plusieurs trajets qui ne passent pas (ou peu) sur la route des Crêtes mentionnant durée de la balade, points d'intérêt, stations d'essence, etc.

3.7. Motards d'un jour le 4 septembre 2023

En concertation et en collaboration avec la préfecture des Vosges, et en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires des Vosges et la FFMC 88, l'Association des Maires des Vosges pourra à nouveau coordonner l'organisation de cette opération le lundi 4 septembre 2023.

Une réunion préparatoire sera organisée avec tous les intervenants en amont de cette journée.

3.8. Conseil de Région d'automne les 21 et 22 octobre 2023

Organisé par la FFMC 25, la date retenue est le weekend des 21 et 22 octobre, on attend cependant la validation du Secrétariat national. Comme la dernière fois, hébergement et salle de réunion sont prévus au Centre International de Séjour à Besançon, comme en 2019.

4. POINT ERJ

4.1. Formation des intervenants du Grand Est

Sur une idée de la FFMC 54/55, une formation des intervenants pourrait se dérouler dans le Grand Est à partir d'octobre 2023 s'il y a suffisamment de candidats dans la région. À l'heure actuelle, il y aurait 5 candidats pour la FFMC 54/55, 1 pour la FFMC 21, 2 pour la FFMC 67, 2 ou 3 pour la FFMC 88.

5. POINT ADHÉSIONS

FFMC 88 : 55 adhérents (dont un taux de réadhésion de 86.05 %) et 7 membres de droit (contre 41 adhérents l'année dernière à la même période et 7 membres de droit)



FFMC nationale : 7 320 adhérents (dont un taux de réadhésion de 74.10 %)
(contre 6 143 adhérents l'année dernière à la même période)

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Salle de permanence : renouvellement du contrat et fermeture en été

Contrairement à notre ancien local rue Charlet, les locaux du quartier de la Magdeleine restent accessibles en juillet et août. Il y aura donc une permanence probablement le vendredi 18 août.

De son côté, Michel a fait renouveler notre contrat jusqu'à juin 2024.

6.2. Prochaine permanence

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 21 juillet** à 19 h, quartier de la Magdeleine à Épinal.

